

La Fête de la jeunesse à Tours, le 10 germinal an VII (30 mars 1799)

Idelette ARDOUIN-WEISS et Marc RIDEAU*

La loi du 3 brumaire an IV prescrivait d'organiser le 10 germinal de chaque année une Fête de la jeunesse, cérémonie « morale et pédagogique » à laquelle était conviée la population. Occasion pour les pouvoirs publics de récompenser les meilleurs élèves des écoles centrales (qui remplaçaient les collèges religieux), de souligner la solennité de « l'âge de l'armement » pour les jeunes gens de seize ans et celle de l'âge d'accès à la réflexion politique pour ceux de vingt et un ans, tout en s'efforçant de renforcer le patriotisme des citoyens. En l'an VII à Tours, la fête tombe à un moment délicat : le Directoire exécutif a révoqué l'administration municipale le 23 pluviôse précédent (11 février 1799), obligeant l'administration départementale à nommer une municipalité provisoire. De plus, la fête risque de perdre de sa solennité : la cathédrale (« l'édifice Gatien » dans la terminologie révolutionnaire) est inutilisable parce qu'en travaux « pour la rendre propre aux cérémonies républicaines de chaque décadi ». Il faut se rabattre sur « l'édifice Hilaire » (l'église Saint-Hilaire), maintenant disparu, qui donnait sur la partie est de l'actuelle rue des Halles. Néanmoins, la municipalité provisoire composée de Jacquemin, architecte, Guespin, artiste, Demouy, négociant, Goueslou, propriétaire, présidée par Guérin, agent national, assurera la réalisation de la fête, ce qui est d'autant plus méritoire qu'elle sait devoir céder la place 20 jours plus tard à une nouvelle municipalité élue.

Pour rédiger la première partie de la présente chronique, nous nous sommes appuyés à la fois sur l'arrêté du 6 germinal de l'administration municipale provisoire fixant le déroulement des festivités et sur le compte rendu (rédigé sans doute par le président Guérin) de la fête du 10 germinal, les deux textes étant complémentaires. Les *Hymnes de la Jeunesse* chantés au cours de la cérémonie figurent sur le site *Gallica* de la bibliothèque nationale de France.

Le 10 germinal donc, à six heures du matin, une salve d'artillerie annonce aux habitants de Tours la fête du jour et invite les autorités civiles et militaires, les professeurs de l'école centrale du département, les instituteurs et leurs élèves, les jeunes gens âgés de seize et vingt et un ans, les vieillards des deux sexes et les militaires blessés, à se rassembler à la Maison commune (la mairie) rue de l'Armée d'Angleterre (l'actuelle rue du Commerce).

À dix heures et demie, tous forment un long cortège qui se met en marche au signal d'une nouvelle salve d'artillerie. Par la rue de l'Armée d'Angleterre, de la Galère (rue du Président Merville) et de celle du Département (rue des Halles), les participants, précédés d'une musique militaire et d'un détachement des gardes nationales, gagnent « l'édifice Hilaire » où des chaises leur sont réservées. Ils y retrouvent les institutrices et leurs élèves, déjà réunies. La musique exécute des airs patriotiques et un *Hymne de la Jeunesse* est chanté par un jeune artiste « dont la voix et les talents [sont] salués par des applaudissements » :

*Salut, jeunesse fortunée,
Salut, Saison des jours sereins
Vous êtes l'honneur de l'année
Vous êtes l'espoir des humains, etc.*

Le commissaire du Directoire exécutif explique ensuite aux élèves le but moral de cette fête « propre à encourager les talents puisqu'elle est consacrée à couronner en public ceux d'entre

* Respectivement Membre et Secrétaire de l'Académie de Touraine.

[eux] qui se sont distingués dans leurs études et par leurs vertus ». Après des acclamations réitérées de « Vive la République ! » et sur fond de musique guerrière, on arme les jeunes gens âgés de seize ans et leurs noms sont portés sur un registre particulier. De même, ceux âgés de vingt et un ans, qui ont de ce fait acquis l'exercice des droits du citoyen, sont inscrits sur le registre civique : conformément à la loi du 25 thermidor an V, ils ont été prévenus qu'ils seraient privés de voter aux assemblées primaires s'ils ne se présentaient pas.

Un professeur de l'école centrale - dont le nom n'est pas indiqué - prononce un discours, suivi d'un nouvel *Hymne à la jeunesse* chanté par le même artiste que précédemment.

*Jette sur nous des yeux propices,
Grand Dieu, protège tes enfants
Nous te consacrons les prémices
De notre amour et de nos chants, etc.*

Puis Louis Jacquet de la Haye, un élève de l'école centrale désigné par ses professeurs, lit un discours de sa composition qui est salué par des applaudissements bien propres, selon le compte rendu, à lui faire comprendre « combien les citoyens réunis dans l'édifice s'intéressent à des jeunes talents, et [veulent] augmenter dans son cœur le désir qu'il fait paraître d'être utile à la patrie ». Le jeune Jacquet suivait alors les cours d'histoire naturelle, d'histoire, de législation, de langues anciennes et de physique, et un enseignant avait écrit : « Il se fait connaître de manière avantageuse. Beaucoup d'émulation et de facilité. »

Après lecture des lois, des bulletins, des actes civils produits pendant la décade (25 naissances et 25 décès), le président de l'administration municipale annonce les prix attribués à neuf des élèves de l'école centrale que leurs professeurs ont soigneusement choisis « parmi ceux qui s'étaient distingués par leurs vertus et leurs progrès ». Sont ainsi récompensés Louis Jacquet, de la Haye ; Alexandre Coudreux, Bernard Estevou, Auguste Serain, André Jeuffrain, Auguste Vauquer, tous originaires de Tours ; Etienne Cormier, d'Amboise ; Louis Franquelin-Corbet, de Châtillon-sur-Indre ; et Henri Rougemont, de Chinon. « Pendant cette distribution, la musique a joué [...] et tous les assistants manifestent par leurs applaudissements l'intérêt que cette cérémonie leur inspire. »

La cérémonie est normalement terminée, mais le 6 germinal, un membre de l'administration municipale avait proposé de profiter de la fête de la jeunesse pour honorer le jeune Bravade, 17 ans, dont le père était mort, et qui, « ne se bornant pas à des pleurs stériles, [...] par un travail constant et au-dessus de ses forces, soutenait seul sa mère et cinq frères ». Le président de l'administration municipale offre donc au jeune garçon « une bourse [contenant 24 F] en lui témoignant combien l'Administration regrettait de ne pouvoir lui donner une somme plus forte, et ajoutant qu'elle espérait que l'hommage de ses concitoyens serait pour lui un motif de plus pour lui [...] à faire tourner au profit de la République les heureuses dispositions qu'il annonçait dans un âge si tendre ».

Trois mariages sont ensuite célébrés. *Le Chant du Départ* retentit. Le cortège sort de « l'édifice Hilaire » et, au son de la musique, revient dans le même ordre qu'à l'aller à la maison commune où les participants se séparent. Le soir, de seize heures à minuit, des danses ont lieu dans la grande salle du palais de justice, lequel était accolé à la mairie. Indice d'une certaine inquiétude ? Le compte rendu tient à souligner que « l'ordre et la tranquillité n'ont point été troublés pendant que les citoyens jouissaient en paix des plaisirs qui leur était offerts, des patrouilles de la troupe de ligne et de la gendarmerie [parcourant] la commune et [veillant] au maintien du bon ordre ».

Tout est donc bien qui finit bien, mais qui sont ces élèves récompensés et que sont-ils ensuite devenus ? Nous ne savons rien pour Jaquet de la Haye, pourtant si prometteur, mais nous avons retrouvé la trace de sept autres.

- Barthélémy Antoine Bravade (23 novembre 1781-25 septembre 1838) était le fils de Barthélémy François Braval [*sic*], « voiturier par terre, tailleur et scieur de pierre », décédé à Tours à l'âge de 57 ans le 5 thermidor an VI (23 juillet 1798), donc huit mois avant la Fête de la jeunesse du 10 germinal an VII. Le jeune Antoine se mariera l'année suivante et deviendra carrier puis paveur.

- Alexandre Coudreux (Tours, 25 novembre 1783 - Lyon, 15 janvier 1823) avait pour père un entrepreneur et négociant de Tours. Élève brillant à l'école centrale si l'on en croit les commentaires de ses enseignants, il demeurera célibataire et fera une carrière pleine de dangers dans les armées impériales. Plusieurs fois blessé, il recevra la Légion d'honneur en 1812. Lors de son décès, il était chef de bataillon au 5^e régiment d'infanterie de ligne. C'était un ardent admirateur de Napoléon 1^{er}, ce qui ne l'empêchera pas d'être nommé chevalier de Saint-Louis sous Louis XVIII.

- Bernard Hippolyte Estevou (Tours, 22 septembre 1783- ?) était d'une famille tourangelle bien connue. Son père, Pierre Augustin Estevou, exerçait la profession de salpêtrier. Brièvement maire de Tours en 1797, il était l'un des administrateurs du département au moment de la fête de la jeunesse et fera de nouveau partie de la municipalité de Tours en septembre 1800, nommé cette fois par le préfet. Le jeune Estevou entrera à l'École polytechnique ; il en démissionnera pour entrer dans la marine, puis réintégrera l'École. Il deviendra capitaine d'artillerie. Sa fin sera probablement tragique si l'on en croit les documents officiels qui annoncent sèchement : « 1812, non rentré de Russie. »

- Louis Franquelin (Châtillon-sur-Indre, 20 février 1783 - Loches, 26 juin 1838) était le fils d'un procureur du roi. D'abord élève du chirurgien Nicolas Antheaume (alors en poste à l'hospice général de Tours), il soutient en 1809 à Paris une thèse intitulée : *Topographie médicale de la Brenne, suivie de quelques considérations sur la cause de l'insalubrité de ce pays marécageux et sur les moyens propres à y remédier*, laquelle est une mine d'informations sur la situation sanitaire de cette contrée. Il exercera son métier à Loches jusqu'à son décès.

- Alexis Jeuffrain (Tours, 12 mars 1783 – Tours, 30 avril 1862) avait pour père un négociant. Ce sera un érudit tourangeau, membre de la Société des antiquaires de Paris et de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, auteur de plusieurs ouvrages et collectionneur de médailles. Il cherchera plus tard à vendre sa collection à la ville de Tours, mais le conseil municipal refusera, prétextant un manque d'argent.

- Henry de Rougemont (10 décembre 1780 - ?) était, selon ses professeurs, de santé fragile : « obligé de suspendre ses travaux, menacé de perdre la vue par le prix de ses études ». Ceci ne l'empêchera pas de s'engager dans l'armée en pluviôse an X au sein du 93^e régiment à l'île de Ré en l'an 1805, Turin en 1806, Alexandrie, département de Marengo en 1807. En juin 1810, il est officier du 4^e bataillon du 93^e régiment, 1^e division de l'armée de Catalogne en Espagne.

- Louis Auguste Serain (Tours, 14 décembre 1782 – Paris, 17 mars 1850) appartenait lui aussi à une famille aisée. Son père était un ancien conseiller du roi, commissaire général des saisies du bailliage de Tours. Formé à l'École pratique de médecine de Paris, le jeune Serain sera médecin dans la capitale le reste de sa vie.

Comme on le voit, en dehors d'Antoine Bravade, ces jeunes gens appartenaient à des familles aisées souvent impliquées dans la gestion publique, mais le choix des enseignants de l'école centrale s'est porté sur de « bons » élèves, comme l'attestent les commentaires mensuels sur leur travail scolaire. Leurs destinées seront honorables : trois serviront dans les armées

impériales, deux dans le domaine de la santé, un se consacrera à des travaux d'archives. Le jury de la Fête de la jeunesse avait fait un bon choix.

Sources et références

Archives municipales de Tours, 1D38 : Fête de la jeunesse, 6 et 10 germinal an VII, préparation et compte-rendu.

Archives départementales d'Indre-et-Loire, L578 : école centrale.

Hymnes pour la fête de la jeunesse, 10 germinal an VII, imp. de F. Vauquer-Lambert, Tours

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5851675d>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5851675d/f4.image>

AUDIN P., *Le quartier de la rue du Commerce*, Joué-lès-Tours, La Simarre, 2012.

FAYE H., *La Révolution au jour le jour en Touraine (1789 - 1800)*, Angers, Germain et G. Grassin imp., 1903.

SCHLUMBERGER G., *Lettres du commandant Coudreux à son frère, 1804 - 1812*, Paris, Plon-Nourrit, 1908 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k39886h>

Remerciements

Au personnel des archives municipales de Tours ; à Michel Garcia pour avoir élucidé la destinée d'Henry de Rougemont.

8 septembre 2020